

Le paysage jurassien: diagnostic

Révision du Plan directeur cantonal d'aménagement
du territoire

Groupe de travail « Nature et paysage »

Delémont, mars 2002

Table des matières

1. Introduction.....	3
2. Délimitation et analyse des entités paysagères : éléments méthodologiques	4
3. Analyse des entités paysagères	7
1. Basse-Allaine	7
2. Vendeline et Coeuvette.....	8
3. Haute-Ajoie	9
4. Porrentruy Ville	10
5. Couronne de Porrentruy.....	11
6. Baroche.....	12
7. Clos du Doubs et Vallée du Doubs	13
8. Périphérie de la Vallée de Delémont.....	14
9. Vallée de Delémont.....	15
10. Val Terbi.....	16
11. Franches-Montagnes	17
4. Des chances pour le paysage : présentation synthétique et pondérée par thème et par entité	18
5. Des risques pour le paysage : présentation synthétique et pondérée par thème et par entité	19

1. Introduction

Le présent rapport fournit un diagnostic du paysage jurassien. Il constitue l'étape de base d'une démarche qui vise à définir les orientations de son évolution et les mesures destinées à sauvegarder ses caractéristiques. Une conception du paysage a pour but de proposer une vision évolutive du paysage capable d'orienter les mesures à prendre pour sauvegarder l'intégrité du paysage jurassien, compte tenu du développement souhaité du territoire; de même que de coordonner les objectifs que les différents groupes de travail concernés par la problématique du paysage fixeront.

Le paysage jurassien subit continuellement diverses pressions qui affectent son intégrité et ses valeurs esthétiques. Les sources de dégradation du paysage sont notamment liées au phénomène de périurbanisation, à l'intensification ou a contrario à l'extensification des surfaces agricoles, ainsi qu'à la pression des activités touristiques et de loisirs.

La multifonctionnalité du paysage et la complexité des conflits d'usage qui en découlent exigent une définition d'objectifs concertés. Une telle approche est nécessaire en vue d'une maîtrise de l'évolution du paysage jurassien et de sa valorisation

Le paysage jurassien, encore relativement bien préservé, est un point fort de l'image de marque du Canton, tout comme une composante importante de la qualité de vie, du développement économique, touristique et démographique. Veiller à sa préservation et sa valorisation doit être une priorité. Le paysage est une réalité dynamique et doit être traité dans une perspective évolutive et de valorisation, qui intègre les nouveaux défis posés à la société jurassienne, ceux du projet «Jura Pays Ouvert»¹ en particulier.

¹ Le projet «Jura Pays Ouvert» vise notamment à atteindre au moins 80'000 habitants en 2020. Ce projet aura des effets non négligeables sur la société jurassienne et sur son territoire (consommation de terrain, pression sur le paysage, etc.) qu'il importe d'anticiper afin de les gérer au mieux.

2. Délimitation et analyse des entités paysagères : éléments méthodologiques

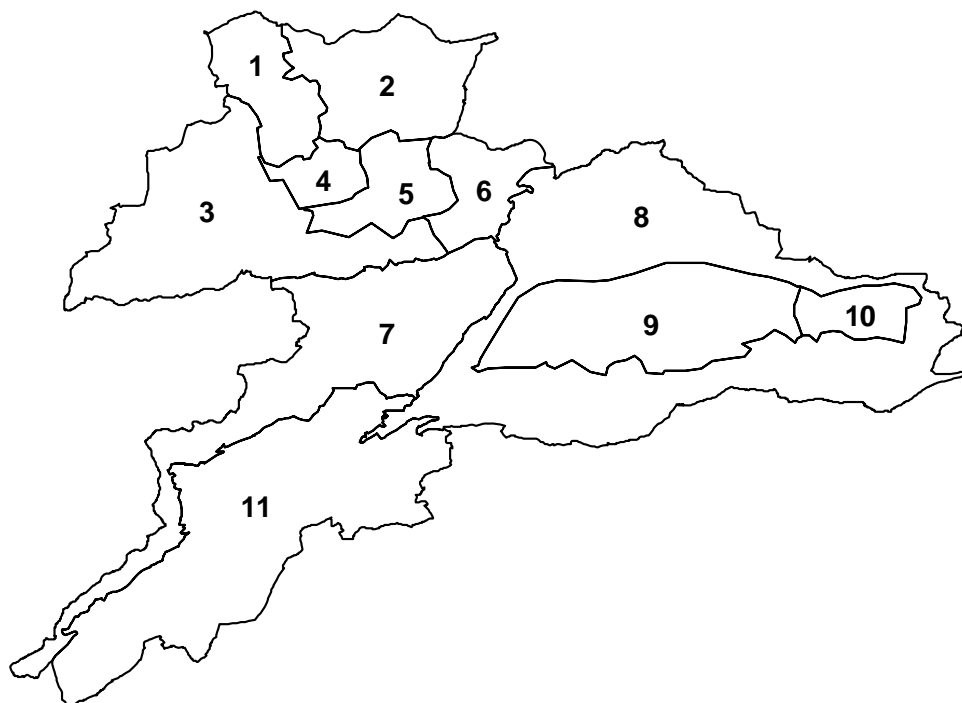
La délimitation d'entités paysagères homogènes constitue le point de départ du diagnostic du paysage jurassien.

Elles ont été établies sur la base des critères suivants :

- Homogénéité, caractéristiques ou reconnaissances paysagères
- Unité de points forts, points faibles ou conflits liés au paysage
- Présence dans l'entité d'écosystèmes remarquables

Onze entités paysagères ont été ainsi définies :

- | | | | |
|----|------------------------|-----|-------------------------------------|
| 1. | Basse-Allaine | 7. | Clos du Doubs et Vallée du Doubs |
| 2. | Vendline et Coeuvalte | 8. | Périphérie de la Vallée de Delémont |
| 3. | Haute-Ajoie | 9. | Vallée de Delémont |
| 4. | Porrentruy Ville | 10. | Val Terbi |
| 5. | Couronne de Porrentruy | 11. | Franches-Montagnes |
| 6. | Baroche | | |



Les caractéristiques ci-après précisent plus finement les entités paysagères :

1. Basse-Allaine
 - Vallée bien délimitée par les versants forestiers qui l'encadrent ;
 - Présence de buxaies.
2. Vendline et Coeuvalte
 - Cultures intensives, faible densité du bâti et localement beaux vergers ;
 - Carpières et forêts alluviales de cette entité formant des écosystèmes uniques en Suisse (Bonfol-Vendlincourt et Damphreux).
3. Haute-Ajoie
 - Importance des zones bocagères / Faible densité du bâti.
4. Porrentruy Ville
 - Forte délimitation (cuvette) de ce paysage urbain riche en éléments patrimoniaux et bien intégré dans son cadre naturel.
5. Couronne de Porrentruy
 - Nombre élevé d'infrastructures et fort mitage du territoire.
 - Fort conflit d'utilisation du sol.
6. Baroche
 - Importante surface et bonne densité de vergers haute tige et volonté locale de sauvegarder le verger haute tige.
7. Clos du Doubs et Vallée du Doubs
 - Vallée encaissée, forêts d'éboulis à l'ubac et paysage agricole traditionnel très structuré à l'adret / Reconnaissance au niveau suisse;
 - Unité de conflits dus aux activités de tourisme et de loisirs.

La limite de l'entité correspond plus ou moins au bassin versant du Doubs.
8. Périphérie de la Vallée de Delémont
 - Diversité géologique et géomorphologique typique du Jura plissé;
 - Importantes surfaces forestières, faible densité humaine et paysages agricoles traditionnels.

Tout ce qui sort strictement de la plaine entre dans ce grand secteur.
9. Vallée de Delémont
 - Nombre élevé d'infrastructures et fort mitage du territoire;
 - Fort conflit d'utilisation du sol.

Le contour de la vallée s'arrête aux premiers contreforts des pentes boisées. Entre ces deux entités, c'est l'étranglement de Recolaine qui marque la limite.

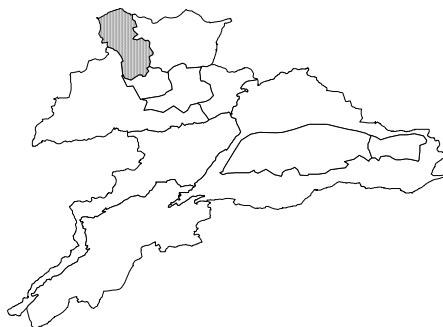
10. Val Terbi
 - En contraste avec le reste de la vallée de Delémont, les zones agricoles sont relativement vierge d'infrastructures et la densité du bâti est faible.
 Le contour du Val Terbi s'arrête aux premiers contreforts des pentes boisées.
 Entre ces deux entités, c'est l'étranglement de Recolaine qui marque la limite.
11. Franches-Montagnes
 - Paysage sylvo-pastoral du pâturage boisé / Reconnaissance au niveau suisse ;
 - Unité de conflits dus aux activités de tourisme et de loisirs ;
 - Les tourbières sont des écosystèmes très importants au niveau Suisse.
 L'entité commence avec les premières grandes zones planes.

Cette délimitation établie, une analyse en quatre points (forces, faiblesses, chances, risques) a été effectuée pour qualifier plus précisément ces entités paysagères. Un état des lieux des points positifs (forces) et négatifs (faiblesses) présents dans le paysage a été établi pour chaque entité L'analyse a ensuite été prolongée dans une vision d'avenir en termes de chances et risques. Les fiches relatives à chacune des onze entités ont donc été scindées en quatre parties qui présentent de manière synthétique leurs caractéristiques actuelles et futures, négatives ou positives, à l'instar du tableau ci-dessous :

	Positif	Négatif
Etat actuel	Forces	Faiblesses
Perspectives d'avenir	Chances	Risques

3. Analyse des entités paysagères

1. Basse-Allaine



Forces

- La vallée de l'Allaine, avec une rivière au tracé et du lit encore largement naturels et aux zones inondables marquantes
- Vergers et arbres isolés en zone agricole (partie nord de l'entité)
- Présence de vallées sèches perpendiculaires à la vallée de l'Allaine
- Présence de barres et d'éperons rocheux de part et d'autre de la vallée
- La vigne de Buix est un élément diversifiant

Chances

- Possibilité d'améliorer significativement la gestion des zones inondables par des mesures durables de revitalisation de l'Allaine
- Possibilité de conserver et de valoriser les buxaies en tant qu'éléments particuliers de la région, par la création d'une réserve forestière
- Nouvelle politique agricole favorisant la revitalisation

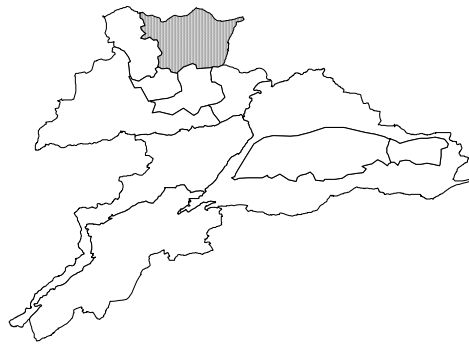
Faiblesses

- Infrastructures de transport marquantes dans la vallée

Risques

- Implantation de grandes infrastructures
- Disparition de vergers et d'arbres isolés (partie nord de l'entité)
- De nouvelles habitations individuelles menacent l'aspect esthétique caractéristique des villages de plusieurs manières (moins de vergers, bâti et aménagements extérieurs qui ne s'intègrent pas à l'harmonie de l'ensemble)
- Détérioration du bocage à l'ouest de Boncourt due aux infrastructures liées à la N16
- Implantation hors de la zone à bâtir de bâtiments à affectation agricole (partie nord de l'entité)

2. Vendeline et Coeuvatte



Forces

- Les complexes marécageux de Bonfol-Vendlincourt (site IFP) et Dampheux forment des écosystèmes remarquables
- Les grandes plaines agricoles vides de toute infrastructure forment par leur microrelief et l'agencement de leurs parcelles des ensembles paysagers remarquables
- Présence de cours d'eau structurant le paysage (Vendeline et Coeuvatte)

Chances

- Politique agricole favorisant la revitalisation
- Atout touristique de Bonfol-Vendlincourt à valoriser
- Des petits tronçons de la Coeuvatte et de la Vendeline sont encore largement naturels et peuvent servir de base à des revitalisations

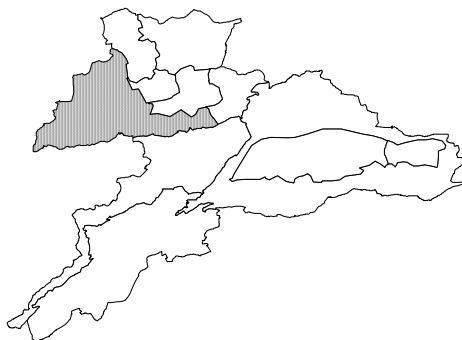
Faiblesses

- Manque flagrant de petites structures dans le paysage agricole cultivé intensivement
- La Vendeline et la Coeuvatte sont canalisées sur d'importants tronçons
- L'intégration des entités bâties dans le paysage est par endroit altérée par des habitations individuelles (à Coeuve en particulier)

Risques

- De nouvelles habitations individuelles menacent l'aspect esthétique caractéristique des villages de plusieurs manières (moins de vergers, bâti et aménagements extérieurs qui ne s'intègrent pas à l'harmonie de l'ensemble)
- Implantation hors de la zone à bâtir de bâtiments à affectation agricole
- Intensification des pratiques agricoles (notamment agrandissement des parcelles)

3. Haute-Ajoie



Forces

- Paysage bocager de grande valeur esthétique et écologique, localement très diversifié grâce à l'imbrication de haies, bosquets, vergers, surfaces extensives et cultures
- Bonne intégration des villages dans ce paysage de bocage
- Concentration de phénomènes géologiques ou géomorphologiques karstiques rares (trou et déversoir du Creugenat, vallées sèches, grottes de Réclère, etc.)

Chances

- Entité présentant des caractéristiques paysagères remarquables au niveau Suisse qui pourraient être à la base d'un développement d'activités touristiques et de loisirs
- Politique agricole favorisant la revitalisation
- Nouvelle politique forestière favorisant la création de réseaux bocagers, la mise en place de peuplements conformes à la station et l'entretien de lisières structurées
- Valorisation des produits agricoles de qualité

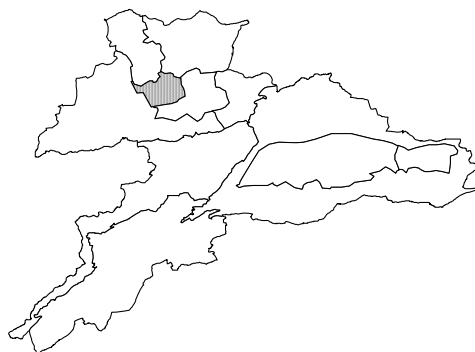
Faiblesses

- L'intégration des entités bâties dans le paysage est par endroit altérée par des habitations individuelles
- De vastes zones agricoles ouvertes manquant de petites structures nuisent à l'harmonie de cette entité
- De nombreuses forêts sont dégradées (esthétiquement) par des plantations pures et l'absence de lisières structurées
- Manque d'entretien du réseau bocager
- Présence de la place d'armes de Bure et de ses infrastructures (bâtiments, pistes d'exercices)

Risques

- Dégradation qualitative et quantitative du bocage
- Risque de déprise agricole et manque d'entretien des surfaces marginales favorisant le reboisement naturel
- Le phénomène de périurbanisation entre en conflit avec l'harmonie du bâti et du paysage
- Présence d'un aérodrome
- Implantation hors de la zone à bâtir de bâtiments à affectation agricole
- Intensification des pratiques agricoles dans les zones propices

4. Porrentruy Ville



Forces

- Bonne qualité paysagère d'ensemble de la ville de Porrentruy, site marquant
- Nombreux éléments patrimoniaux
- La situation topographique en cuvette permet une bonne intégration des éléments bâtis et naturels

Chances

- Profiter de la bonne qualité paysagère d'ensemble de la ville de Porrentruy et de la bonne cohésion du site (marketing territorial)
- Développement possible d'un tourisme doux qui valorise et préserve le paysage urbain et ses liens avec les éléments naturels
- Possibilité de développer un concept de « Nature en ville »

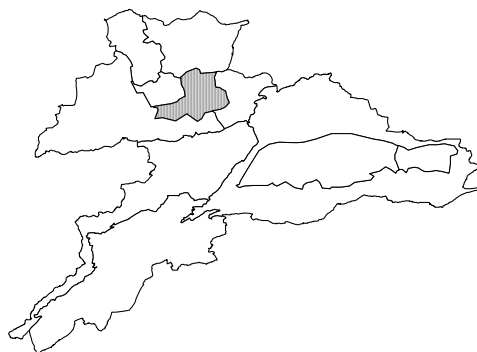
Faiblesses

- L'étalement des quartiers résidentiels et industriels nuit aux caractéristiques du site
- Constructions mal intégrées dans la ville pouvant nuire aux caractéristiques du site

Risques

- Développement du bâti allant à l'encontre de la qualité paysagère d'ensemble

5. Couronne de Porrentruy



Forces

- Présence de vallées sèches
- Présence de cours d'eau structurant le paysage (Allaine, Bacavoine, Cornoline, etc.)

Chances

- Politique agricole favorisant la revitalisation
- Nouvelle politique forestière favorisant la création de peuplements conformes à la station et de lisières structurées
- Certains tronçons de l'Allaine sont encore largement naturels et peuvent servir de base à des revitalisations

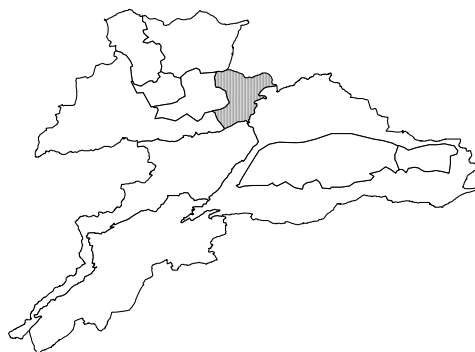
Faiblesses

- Forte pression du bâti et des infrastructures sur le paysage
- Zone agricole ouverte manquant d'éléments structurels
- Infrastructures de transport marquantes dans la plaine
- Tronçons canalisés de l'Allaine
- Forêts avec une trop forte proportion de résineux et sans lisières structurées

Risques

- Poursuite quantitativement importante du phénomène de périurbanisation
- Implantation hors de la zone à bâtir de bâtiments à affectation agricole

6. Baroche



Forces

- Les vergers haute tige traditionnels denses qui ceignent les villages ont une grande valeur esthétique, s'intègrent bien au bâti et constituent une trame socio-économique forte
- Bonne intégration des villages dans le paysage de bocage
- Tronçons de cours d'eau largement naturels et zones inondables marquantes
- Paysage bocager de grande valeur esthétique et écologique (partie est)
- Eléments patrimoniaux (Château de Pleujouse notamment)

Chances

- La reconnaissance de la Baroche au niveau suisse et les actions partant des collectivités locales (demande d'AOC) constituent une bonne base pour un développement durable de la région
- Profiter du créneau porteur des produits du terroir pour permettre aux personnes qui exploitent le verger haute tige traditionnel de rentabiliser leur activité (marketing territorial)
- Politique agricole favorisant la revitalisation, en particulier dans la partie ouest
- Le paysage naturel et culturel est un atout touristique à valoriser
- Revitalisation des cours d'eau

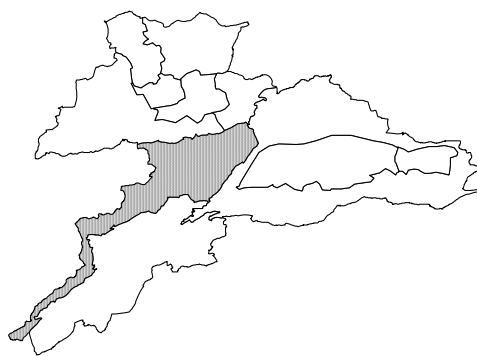
Faiblesses

- L'intégration des entités bâties dans le paysage est par endroit altérée par des habitations individuelles
- Zone agricole ouverte manquant de petites structures (partie ouest de l'entité)

Risques

- De nouvelles habitations individuelles menacent l'aspect esthétique caractéristique des villages de plusieurs manières (moins de vergers, bâti et aménagements extérieurs qui ne s'intègrent pas à l'harmonie de l'ensemble)
- Dégradation qualitative et quantitative des éléments structurels (vergers y compris)
- Intensification des pratiques agricoles
- L'expansion des vergers basse tige peut concurrencer le verger haute tige traditionnel
- Implantation hors de la zone à bâtir de bâtiments à affectation agricole
- Altération des éléments paysagers par des activités touristiques et de loisirs mal adaptées

7. Clos du Doubs et Vallée du Doubs



Forces

- Vallée pittoresque taillée profondément entre deux hauts plateaux par une rivière caractéristique du Jura de grande valeur structurelle (site IFP)
- La diversité structurelle des différents éléments paysagers (cultures, milieu forestier, surfaces extensives, cours d'eau et zones bâties) offre un ensemble paysager exceptionnel
- Remarquable qualité paysagère d'ensemble de Saint-Ursanne
- Faible densité des dessertes, notamment pas de voie de transit le long du Doubs
- Composition des peuplements forestiers très proche de l'état naturel

Chances

- Valorisation des produits agricoles de qualité
- Existence du programme de développement du Clos du Doubs, avec et pour la population, dans le respect de son environnement
- Développement possible d'un tourisme doux qui valorise et préserve le patrimoine

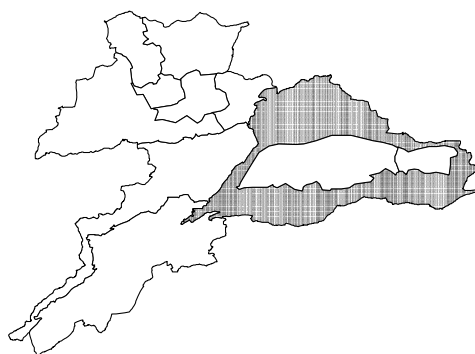
Faiblesses

- Les mutations du monde agricole ont une double conséquence négative sur la structure paysagère : intensification dans les zones propices et manque d'entretien dans les zones difficilement exploitables
- Le reboisement naturel menace la diversité structurelle du paysage et de ce fait une composante essentielle de son esthétique et de son attrait touristique
- Paysage altéré par des résidences secondaires (chalets, cabanes, caravanes)
- Bâtiments industriels à fort impact visuel à l'entrée de St-Ursanne
- Contrôle lacunaire des activités touristiques et de loisirs, manque d'accueil et de mise en réseau

Risques

- Augmentation générale des pressions sur le paysage liées à l'ouverture totale de la N16
- Périurbanisation dans la partie est de l'entité
- Déprise agricole et manque d'entretien des surfaces marginales favorisant le reboisement naturel
- Intensification agricole dans les zones propices
- Développement de nouvelles dessertes, accentuation du transit
- Altération des éléments paysagers par un tourisme mal adapté
- Dégradation qualitative et quantitative des éléments structurels

8. Périphérie de la Vallée de Delémont



Forces

- Les divers éléments géologiques et géomorphologiques caractéristiques du Jura plissé (combes, ruz, cluses, gorges, arêtes calcaires) ainsi que la vaste couverture forestière confèrent un aspect sauvage à ces régions
- L'agencement structurel des différents éléments paysagers (cultures, milieu forestier, bocage, surfaces extensives, cours d'eau et zones bâties) offre un ensemble paysager très diversifié
- qualité paysagère d'ensemble remarquable de certains villages (Soulce par exemple)
- La faible densité des dessertes et de la population assure la tranquillité de grands espaces

Chances

- Développement possible d'un tourisme doux qui peut favoriser le maintien de l'activité agricole dans cette région
- Valorisation des produits agricoles de qualité
- Nouvelle politique forestière, favorisant la création de peuplements conformes à la station et de lisières structurées

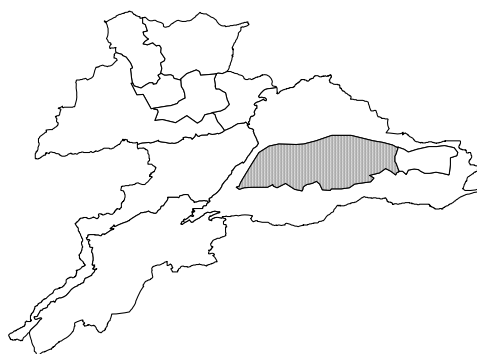
Faiblesses

- L'intégration des entités bâties dans le paysage est par endroit altérée par des habitations individuelles
- Les mutations du monde agricole ont une double conséquence négative sur la structure paysagère : intensification dans les zones propices et manque d'entretien dans les zones difficilement exploitables
- Certaines grandes infrastructures dévalorisent rapidement un paysage dont la richesse repose sur une certaine homogénéité
- Certaines forêts sont dégradées par des plantations pures et manquent de lisières structurées

Risques

- Dégradation quantitative et qualitative des éléments structurels
- Risque de déprise agricole et manque d'entretien des surfaces marginales favorisant le reboisement naturel
- De nouvelles habitations individuelles menacent l'aspect esthétique caractéristique des villages de plusieurs manières (moins de vergers, bâti et aménagements extérieurs mal intégrés)
- Intensification des pratiques agricoles dans les zones propices
- Implantation hors des zones à bâtir de bâtiments à affectation agricole
- Altération des éléments paysagers par des activités touristiques et de loisirs mal adaptées à la région

9. Vallée de Delémont



Forces

- Versants richement structurés composés de surfaces extensives et de pâturages boisés
- Présence de cours d'eau structurant le paysage (Sorne, Birse et leurs cordons boisés)
- Région du Mont Tchaibeu et du Bois de Chaux peu urbanisée

Chances

- Politique agricole favorisant la revitalisation
- Possibilité de liens entre espaces de délaissement et mesures de revitalisation
- Nouvelle politique forestière, favorisant la création de peuplements conformes à la station et de lisières structurées
- Revitalisation de cours d'eau

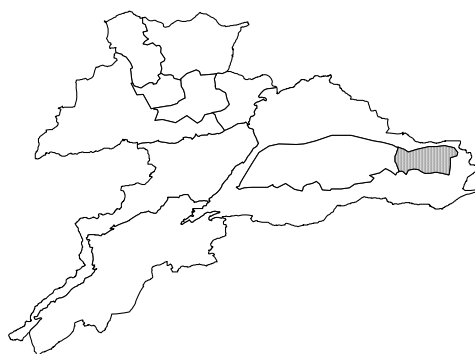
Faiblesses

- Forte pression de l'urbanisation sur le paysage
- Habitat individuel dilué zones industrielles et constructions en zone agricole contribuent à un important mitage du territoire et à un cloisonnement des milieux naturels marqué
- Zone agricole ouverte manquant d'éléments structurels
- Infrastructures de transport marquantes dans la vallée
- Forêts de plaine avec une trop forte proportion de résineux et peu de lisières structurées
- Certains tronçons de cours d'eau sont canalisés

Risques

- Poursuite du phénomène de périurbanisation
- Dégradation qualitative et quantitative des éléments structurels, notamment sur les versants
- Déprise agricole sur les surfaces marginales des versants favorisant le reboisement naturel
- Développement des infrastructures de transport, de communication et d'approvisionnement (carrières)

10. Val Terbi



Forces

- Paysage à caractère rural dominant et attrayant en contraste avec le reste de la vallée de Delémont
- Relativement bonne qualité paysagère d'ensemble des villages
- Présence de cours d'eau structurant le paysage (Scheulte)
- Versants richement structurés, composés de surfaces extensives

Chances

- Revitalisation de cours d'eau
- Politique agricole favorisant la revitalisation

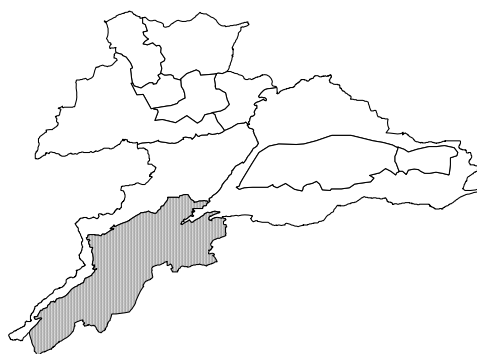
Faiblesses

- L'intégration des entités bâties dans le paysage est par endroits altérée par des habitations individuelles
- Zone agricole ouverte manquant de petites structures, par endroits
- Certains tronçons de cours d'eau sont canalisés

Risques

- Intensification du processus de périurbanisation entraînant la disparition du contraste actuel avec le reste de la vallée de Delémont
- De nouvelles habitations individuelles menacent l'aspect esthétique caractéristique des villages de plusieurs manières (moins de vergers, bâti et aménagements extérieurs mal intégrés)
- Mitage du paysage dû à l'implantation de bâtiments à affectation agricole hors de la zone à bâtir.
- Changement d'affectation de bâtiments agricoles en zone agricole
- Intensification des pratiques agricoles dans les zones propices
- Déprise agricole et manque d'entretien des surfaces marginales sur les versants favorisant le reboisement naturel
- Dégradation qualitative et quantitative des éléments structurels

11. Franches-Montagnes



Forces

- Paysage agricole marqué par la pratique du sylvo-pastoralisme, massif de pâturages boisés de grande valeur esthétique, touristique et socio-culturelle
- Complexes marécageux de hauts-marais et de bas-marais
- Présence de grands troupeaux mélangés
- Riche patrimoine bâti à vocation agricole (fermes, notamment)
- Paysage riche en éléments structurants (arbres isolés, haies, lisières, dolines, murgiers et murs de pierres sèches)

Chances

- Promotion d'un tourisme doux qui valorise les caractéristiques paysagères et culturelles de la région.
- Valorisation des produits agricoles de qualité en lien avec l'image du pâturage boisé
- Possibilité de diffuser une information ciblée sur les sites sensibles
- Politique agricole et forestière encourageant une gestion extensive et multifonctionnelle des massifs de pâturages boisés

Faiblesses

- Evolution bipolaire du pâturage boisé (éclaircissement dans les zones proches des fermes et des villages, et reboisement naturel et reforestation dans les secteurs marginaux)
- L'intégration des entités bâties dans le paysage est par endroit altérée par des habitations individuelles

Risques

- Dégradation quantitative et qualitative des éléments structurants (arbres isolés, haies, lisières, dolines, murgiers et murs de pierres sèches)
- Disparition des pâturages boisés
- Altération des éléments paysagers par des activités touristiques et de loisirs
- Détérioration de la qualité architecturale de la « ferme des Franches-Montagnes » par des transformations inadéquates, par un changement d'affectation ou par abandon
- Le phénomène de périurbanisation entre en conflit avec l'harmonie du bâti et du paysage
- L'augmentation des nouvelles activités motorisées (quad, moto neige) dans la nature peut nuire à la tranquillité

4. Des chances pour le paysage : présentation synthétique et pondérée par thème et par entité

Thématiques présentant une chance pour le paysage:	Politique agricole favorisant la revitalisation	Nouvelle politique forestière	Tourisme doux et loisirs	Revitalisation des cours d'eau	Valorisation des produits agricoles (label, AOC)
Entités paysagères:					
Baroche	<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Clos du Doubs			<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>
Franches-Montagnes		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>
Vendeline et Coeuvalle	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Haute-Ajoie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Couronne de Porrentruy	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vallée de Delémont	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Val Terbi	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Basse-Allaine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Porrentruy Ville			<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Périphérie de la Vallée de Delémont		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>

: chance élevée : chance faible : aucune chance

Le paysage ne subit pas que des dégradations. Certaines activités peuvent également représenter une opportunité pour sa revitalisation. La nouvelle politique forestière, une politique agricole favorisant la revitalisation, un tourisme doux et des loisirs adaptés aux conditions locales, la revitalisation des cours d'eau, la valorisation des produits agricoles par le biais de la labellisation offrent des possibilités de valorisation du paysage. Le tableau ci-dessus indique, selon les conditions locales et les opportunités de développement les "chances" pour le paysage. Ces chances sont plus ou moins élevées selon les entités considérées (p.e. labellisation de produits pour la Baroche, le Clos du Doubs et les Franches-Montagnes).

5. Des risques pour le paysage : présentation synthétique et pondérée par thème et par entité

Thématiques présentant un risque pour le paysage:	Déprise agricole	Intensification des pratiques agricoles	Colonies et/ou changement d'affectation en ZA	Dégradation des éléments structurels	Périurbanisation	Altération du paysage dû à un tourisme et des activités de loisirs mal adaptés	Grandes infrastructures
Entités paysagères:							
Baroche		■	■	■	■	■	■
Haute-Ajoie	■	■	■	■	■	□	■
Périphérie de la Vallée de Delémont	■	■	■	■	■	□	■
Franches-Montagnes	■	■	■	■	□	■	■
Clos du Doubs	■	■	■	□	□	■	■
Val Terbi	□	■	■	■	■	□	■
Vendeline et Coeuvasse		■	■	□	□	□	■
Ville de Porrentruy					■	□	■
Vallée de Delémont	□			□	□	□	
Basse-Allaine			□	□	□		□
Couronne de Porrentruy			□	□	□	□	□

■ : risque élevé □ : risque faible : pas de risque

Les activités qui ont un impact majeur sur le paysage sont liées aux pratiques agricoles (déprise agricole ou au contraire intensification des pratiques agricoles, implantation de colonies, changement d'affectation de bâtiments en zone agricole, dégradation d'éléments structurels tels que des haies ou des arbres isolés -souvent dus à des remaniements parcellaires-), à des activités de tourisme ou de loisirs mal adaptées à ce que la nature et le paysage de la région sont en mesure de supporter sans que leur qualité soit dégradée, ainsi qu'à la construction de grandes infrastructures (routes, centres commerciaux, grands équipements de loisirs, p.e.).

Les entités paysagères les moins sensibles à la dégradation sont celles qui sont déjà largement bâties (vallée de Delémont, Porrentruy et sa couronne, la Basse-Allaine), soit que les infrastructures routières et ferroviaires ou la périurbanisation ont déjà imprimé leurs marques, soit les risques de déprise agricole sont inexistantes ou les changements d'affectation, la construction de nouvelles colonies ou l'intensification des pratiques agricoles sont peu probables ou affectent de manière moins marquée le paysage.